



# Forum sur la Gouvernance Forestière République du Congo 2022

Etude de cas:

Processus d'élaboration des plans  
simples de gestion et planification  
spatiale des terres en RDC

**GUY KAJEMBA, Coordonnateur  
national GTCRR, RDC**



## ■ Introduction

La RDC souffrait à la fois d'une absence de politique harmonisée en matière d'aménagement du territoire (AT). L'absence de politique nationale d'AT et de ses outils (loi, schémas d'aménagement) à tous les niveaux administratifs (national, provincial, local) et la fragmentation des compétences en matière d'AT entre plusieurs Ministères ont entraîné une multitude de conflits d'usages entre secteurs, conflits n'allant pas dans le sens d'une gestion cohérente et durable de l'espace et des ressources naturelles, notamment forestières.

Donc, c'est à l'aménagement de traduire spatialement les choix du pays en matière de développement et non l'inverse. La RDC dispose déjà d'un PNSD, c'est à l'AT de planifier spatialement les priorités du développement, telles qu'elles découlent du PNSD, et non l'inverse.

# ■ LES OUTILS DE PLANIFICATION SPATIALE EN RDC

1. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire
2. Le plan provincial d'aménagement du territoire
3. Le plan local d'aménagement du territoire
4. **Le plan simple d'aménagement du territoire (PSG)**
5. Le plan particulier d'aménagement du territoire

- Environ 200 comités locaux de développement (CLD) mis en place et plusieurs PSG élaborés dans le cadre de CAFI

- Des versions provisoires des guides méthodologiques pour la réalisation des SPAT/PPAT/PLAT et de zonage des terroirs villageois rédigées et soumises à la consultation pour collecte des avis et observations ;

- Processus d'harmonisation des méthodologies de réalisation des Plans de zonage engagé avec les opérateurs sur terrains et parties prenantes

# Elaboration participative du plan simple de gestion des ressources naturelles (PSGRN)



## Dialogues communautaires intra et inter clanique

Consiste à éclairer les décisions des membres des clans au niveau le plus bas - la famille - pour un véritable engagement en connaissance de cause. Il sera question d'identifier les bonnes pratiques et les connaissances traditionnelles et modernes d'utilisation et d'exploitation des ressources naturelles ainsi que d'établir des normes de gestion durable des paysages et des ressources .



## Inventaire multi ressource

Les membres des clans seront conduits à identifier et à classifier en détails, partant de l'observation du paysage, les composantes de la faune et de la flore constitutives de la biodiversité des écosystèmes forestier et halieutique.



## Cartographie des principales affectations des zones par type d'usage

L'affectation participative des zones selon leurs usages se fera sur la base des normes établies lors des dialogues qui découlent de l'intégration des aspects légaux et de principe de certification dans la tenure coutumière. Les données géoréférencées collectées des affectations seront reproduites sur des cartes



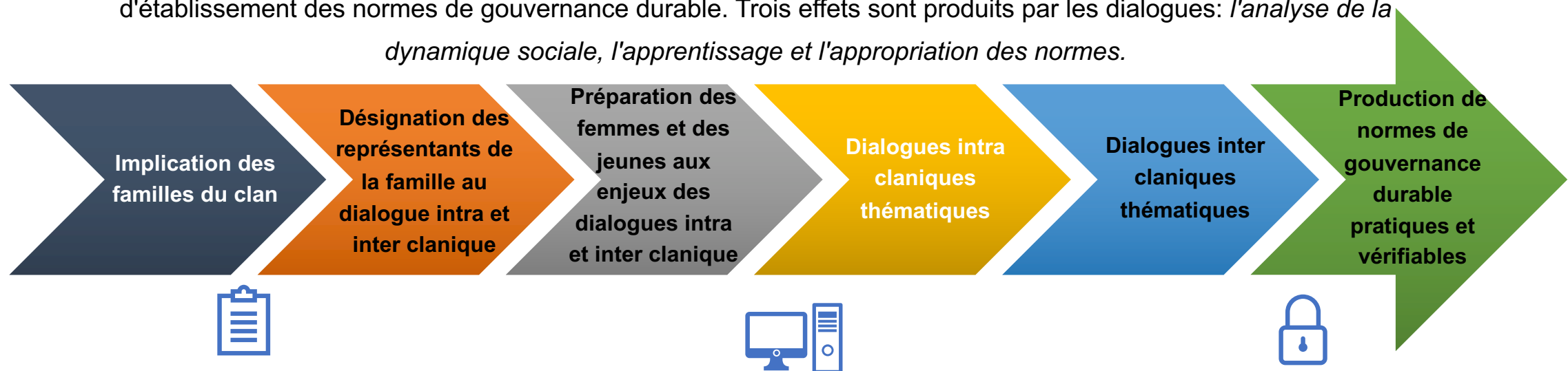
## Certification PSGRN

Le PSGRN finalisé sera soumis à l'administration attitrée aux fins d'obtenir le quitus conformément à la législation nationale en vigueur. Pour garantir sa fiabilité, le PSGRN sera soumis au système rigoureux de certification.

# LE PROCESSUS DE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE

## PROCESSUS EFFET MIRROIR - PRISE DE DECISION ECLAIREE

Les populations jeunes n'ayant pas de connaissance suffisantes sur leurs coutumes et sur leurs paysages apprennent lorsque les plus âgés parlent. Toute la communauté est impliquée dans le processus de prise de décision et d'établissement des normes de gouvernance durable. Trois effets sont produits par les dialogues: *l'analyse de la dynamique sociale, l'apprentissage et l'appropriation des normes.*



### Analyse de la dynamique sociale

*Les membres des clans structurent la composition, la tenure coutumière et l'emprise foncière et forestière de leurs lignages.*

### L'apprentissage

*L'interaction intergénérationnelle et la dynamique genre assure la complémentarité et l'apprentissage mutuel.*

### L'appropriation des normes

*Les membres des clans produisent eux-mêmes les normes déclinées en principes, critères et indicateurs qui permettent le monitoring, le rapportage et la vérification internes et par des tierces parties.*

# PROCESSUS D'INVENTAIRE MULTI RESSOURCE

## RECHERCHE-ACTION

Le PSGRN a une double vocation d'être utilisé à l'interne et à l'externe. L'inventaire par les membres des clans permet la reconnaissance du paysage, la connaissance de la qualité des ressources et l'éclosion des perspectives de développement local. De même, il assure l'élaboration du guide de leurs pratiques en vue du développement économique, social et écologique. A l'externe, l'identification des ressources dans le PSGRN valorise le paysage hors de la communauté locale. Il est aussi pertinent pour la préservation des ressources naturelles et la marchandisation des produits issus de la zone aménagée.

*Analyse de la situation écologique du paysage actuelle et perspectives pour le futur du paysage*



*Identification de l'état actuel de la flore, du milieu de vie et perspectives à venir*

*Analyse des besoins de développement économique des populations actuels et à venir*

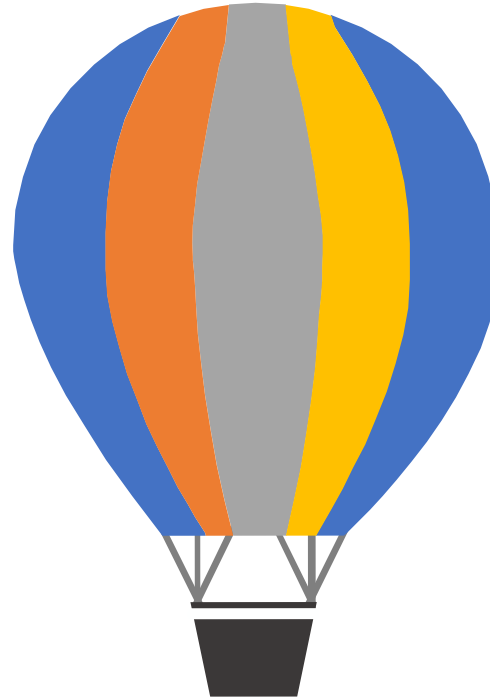


*Identification de l'état actuel de la faune, du milieu de vie et perspectives à venir.*

*Analyse des besoins de développement social des populations locales actuels et à venir*



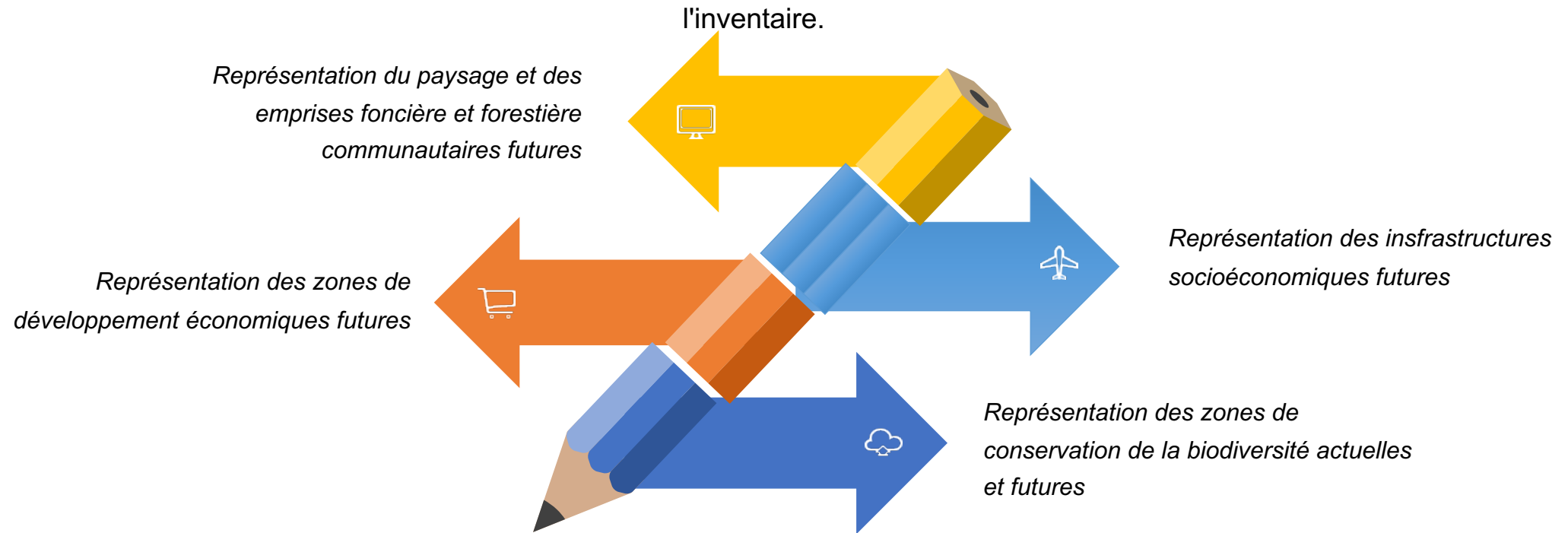
*Analyse croisées de différentes perspectives et production du modèle alternatif de gestion des ressources naturelles*



# PROCESSUS DE CARTOGRAPHIE DU PSGRN

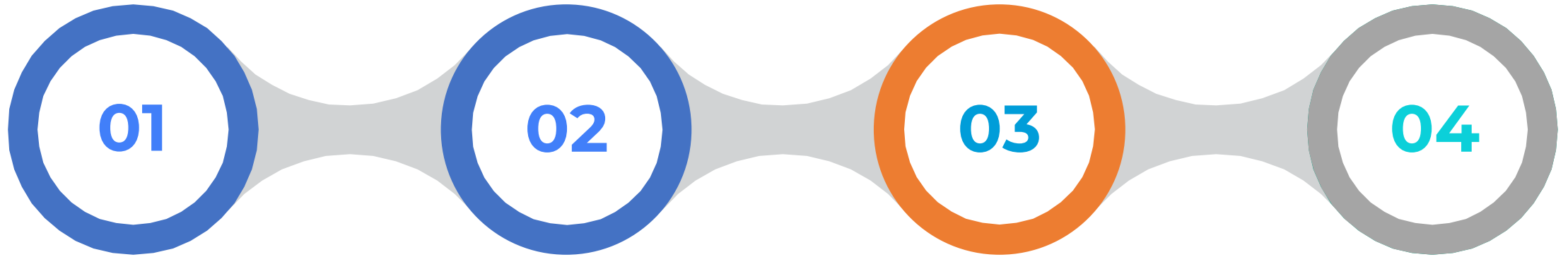
## RECHERCHE-ACTION ET AUTODETERMINATION

Les membres des clans représentent clairement le modèle alternatif de gestion durable des ressources naturelles et du paysage sur toute la zone de leurs différents usages. Cette cartographie atteste la maîtrise de l'emprise communautaire sur le paysage. Elle est aussi la concrétisation de leur autodétermination. Les cartes représentent les différentes perspectives décidées lors des dialogues sur la base de



# PROCESSUS DE CERTIFICATION DU PSGRN

Le PSGRN a la vocation de valoriser les actions des communautés et leurs produits extraits dans le paysage aménagé. Cette perspective de développement est circulaire. Il concourt au processus de mesurage, rapportage et vérification des pratiques selon les principes, les critères et les indicateurs établis. L'intervention des organismes de certification dans l'élaboration du PSGRN est un véritable atout.



## Implication des autorités

Les autorités attitrées sont associées à toutes les étapes de développement du PSGRN

## Implication des organismes de certification

Négociation avec un organisme de certification et son implication dans le développement et la validation des normes de gestion durable du PSGRN.

## Validation du PSGRN par l'autorité attitrée ensuite par l'organisme de certification


L'autorité compétente et l'organisme de certification approuvent le PSGRN, chacun en ce qui le concerne

## Capacitation pour l'usage du PSGRN

Le PSGRN n'est pas une fin en soi. Destiné à l'usage interne et externe, les communautés doivent savoir comment l'utiliser pour gérer durablement leur paysage et pour valoriser les produits commercialisables.



# Éléments importants considérés, réflexions et leçons en 8 points

1. L'intersectorialité et l'articulation avec les politiques et stratégies nationales (verticalité)  **Processus itératif, Plusieurs va-et-vient**
2. Le dualisme entre les droits foncier coutumier et positif (**à prendre en compte**)
3. Scénarios et orientations de développement, analyse coût/bénéfice des options (Outils de planification)
4. Résultats et impacts sur les communautés – **Pas encore visible**
5. Capacités et appropriation des outils et du processus
6. Décentralisation et financement – **dépend des PTF**
7. Mécanismes incitatifs de protection et conservation des forêts
8. Durabilité et opposabilité aux tiers des plans (**Processus de certification du PSGRN impliquant le gouvernement**)



Je vous remercie

[contact@gtcrr-rdc.org](mailto:contact@gtcrr-rdc.org)

+243 81 800 93 95

2, Avenue Kanga, Socimat, Commune de la Gombe, Kinshasa DR-Congo